

séparer du demi-cadavre politique de la bourgeoisie, sera de dévoiler aux masses son caractère traître. Mais, comme c'est le cas avec toute la tactique du front unique, cette revendication n'est pas une simple manoeuvre de notre part, mais un sincère appel aux ouvriers d'obliger leurs partis de rompre avec la bourgeoisie, et dans cette voie, même si cette rupture se réalise partiellement, nous les soutiendrons avec toutes nos forces contre toute attaque de la réaction bourgeoise. Voilà quel langage nous devons tenir devant les ouvriers.

Venons maintenant à l'interprétation opportuniste plus fréquente et plus dangereuse parce qu'elle peut faire dévier l'ensemble de notre politique sur une base centriste, de la formule du "gouvernement ouvrier et paysan".

On a vu se développer cette déviation au sein de notre section française. Le dernier Congrès du PCI a déjà donné l'occasion de mener une première discussion autour de cette question et de mettre au clair les deux interprétations différentes données au mot d'ordre "gouvernement P.C., P.S., C.G.T." qu'emploie notre section française.

Il y a des camarades qui conçoivent cette formule comme purement parlementaire, démocratique, une revendication minimum, qui n'a aucun rapport avec le "gouvernement ouvrier et paysan" (1)

Et cela parce que cette formule ne peut être employée, paraît-il que dans son sens de propagande générale, c'est-à-dire "comme expression populaire de la dictature du prolétariat".

Cela, paraît-il, résume l'expérience bolchevique de ce mot d'ordre. D'autre part, la campagne pour le "gouvernement ouvrier et paysan" ne peut se déclencher sans "qu'on pose par cela même la candidature du Parti Révolutionnaire à ce gouvernement". (2)

Partant de ces considérations, on rejette pour la période actuelle cette formule "équivoque", "inactuelle" et "dangereuse".

Mais alors, de quoi s'agit-il, quand on lance le mot d'ordre : "Gouvernement P.C., P.S., C.G.T." ?

Il s'agit, nous l'apprenons à notre grand étonnement, d'une question de tactique, à savoir de formuler "la nécessité d'un "gouvernement P.C., P.S., C.G.T." dans le cas d'une victoire électorale des Partis ouvriers, et uniquement dans le cas où une majorité parlementaire est obtenue". Ce gouvernement parlementaire appliquera son programme et bien qu'il s'agira en réalité "d'un gouvernement bourgeois, appelé à gérer les intérêts de la bourgeoisie", notre Parti dira aux ouvriers "communistes" et "socialistes" : "nous sommes

.../...

(1) Critiquant cette conception développée dans notre section française, nous avons surtout en vue les arguments présentés par le C. Séverin, membre du C.C. du P.C.I. dans son article "pour une politique conséquente sur le mouvement P.C., P.S., C.G.T." publié dans le bulletin Intérieur n° 23 du PCI

(2) On lit dans le même article de ce camarade : "le Gouvernement Ouvrier et Paysan" est à l'ordre du jour lorsque le Parti Révolutionnaire entraînant avec lui une fraction importante du prolétariat se prépare à la dictature".